

SEANCE ordinaire du 26 janvier 2024 à 20 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 10 Convocation du 19/01/2024

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Benjamin LEDOUX, Dominique RAVAUT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : Mme Marion ALEXANDRE = pouvoir à Mme Maria DRABOWICZ
M. Stéphane GIRARD = pouvoir à M. Gérard DURAND
M. Aimé MAIERON = pouvoir à M. Patrice LARONZE
M. Loïc GARNIER = pouvoir à M. Patrick CAMUS

Désignation du Secrétaire de séance : M. Patrick CAMUS

Délibération n° 003 2024**Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour l'installation d'un ascenseur de type EPMP à la Mairie au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) 2024**

Suite à l'aménagement d'une salle de réunions au 1^{er} étage de la Mairie, il y a lieu de rendre ce lieu accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'objectif principal de ce projet est donc d'installer un ascenseur de type EPMP en extérieur.

Coût global prévisionnel HT du projet = 58 800,45 €

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la préfecture au titre de la DETR.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Sollicitée le	Obtenue le	Montant subvention	Taux
Etat - DETR ou DSIL	26/01/2024		20 580 €	35 %
Etat - autre (à préciser)			€	%
Conseil régional			€	%
Conseil départemental	27/12/2023		14 700 €	25 %
Fonds de concours (à préciser)			€	%
Autres (à préciser)			€	%
Sous-Total financements publics			35 280 €	60 %
Fonds privés (à préciser)			€	%
AUTOFINANCEMENT (Emprunt)			€	%
AUTOFINANCEMENT (Fonds propres)			23 520,45 €	40 %
Sous-Total autofinancement			23 520,45 €	40 %
TOTAL FINANCEMENTS			58 800,45 €	100 %

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- **ADOPTE** l'opération de l'installation d'un ascenseur de type EPMP à la Mairie et **ARRÊTE** les modalités de financement ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;

Envoyé en préfecture le 02/02/2024

Reçu en préfecture le 02/02/2024

Publié le 02/02/2024

ID : 071-217104686-20240126-003_2024-DE



- **AUTORISE** le maire à accomplir toutes les formalités et à signer tout document relatif à cette opération

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, representing the secretary of the meeting. The signature is fluid and stylized.

Le Maire, Gérard DURAND

A handwritten signature in black ink, representing the Mayor, Gérard Durand. The signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE PIERRE-DE-VIEUX' at the top, 'SAOÛN & LOIRE' at the bottom, and a central emblem featuring a coat of arms with a crown and a shield.